



HAL
open science

Une éthique du care dans le soutien à l'entrepreneuriat en quartier prioritaire ?

Loréna Clément

► **To cite this version:**

Loréna Clément. Une éthique du care dans le soutien à l'entrepreneuriat en quartier prioritaire?. 58ème colloque de l'ASRDLF " Transitions, gouvernance territoriale et solidarités ", ASRDLF; SciencesPo Rennes; Arènes UMR 6051, Jun 2022, Rennes, France. hal-04205694

HAL Id: hal-04205694

<https://hal.science/hal-04205694>

Submitted on 13 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une éthique du *care* dans le soutien à l'entrepreneuriat en quartier prioritaire ?

An ethic of care in business support policy in french poor areas ?

Loréna CLÉMENT
Université Paris Nanterre, ED395, LAVUE
lorena.clement@laposte.net

- 1 -

Introduction

1.1 – Des expériences de terrain qui conduisent à mobiliser le *care*

Entre 2018 et 2020, j'ai observé divers événements organisés par des associations qui aident des individus implantés en quartier prioritaire à créer leur entreprise. J'ai mené des entretiens avec des conseillers de ces associations ainsi qu'avec des entrepreneurs qu'ils accompagnent pour comprendre leurs motivations, leurs conceptions, et leurs pratiques de l'entrepreneuriat par rapport aux discours publics nationaux. Mis en valeur depuis la réforme de la politique de la ville en 2014¹, le soutien à la création et au développement d'activité doit favoriser l'égalité des chances à entreprendre par l'implantation d'actions d'accompagnement dans les quartiers prioritaires, qui en étaient dépourvus. Cette mesure participerait à réduire les inégalités économiques, sociales, et urbaines entre les quartiers les plus pauvres de France et leurs territoires environnants car les individus s'élèveraient socialement et dynamiseraient économiquement leur espace local en créant une entreprise. Plutôt que des actions visant la croissance économique, l'enquête de terrain a révélé des pratiques d'accompagnement et d'entrepreneuriat centrées sur le soin accordé aux autres. Plus concrètes que les larges objectifs nationaux d'insertion sociale et de développement économique, ces relations microsociales sont fondées sur les attentes et les besoins que des conseillers et des entrepreneurs rencontrent dans leur vie quotidienne.

Cette entrée par le terrain conduit à repenser la lutte contre les inégalités dans les politiques publiques territoriales françaises. Il s'agit de dépasser l'approche traditionnelle de l'égalité comme principe abstrait atteignable par une redistribution spatiale pour envisager une éthique du *care* appliquée qui est fondée sur les liens d'interdépendance entre les personnes, et qui évolue en fonction des contextes (Collignon, Hancock, 2021). En articulant *care* et entrepreneuriat, cet article

¹ Depuis les années 1980, les quartiers de la politique de la ville, qui regroupent environ 8 % de la population nationale, font l'objet de dispositifs et de financements spécifiques visant à rattraper leur retard par rapport au reste de l'agglomération de référence. Ces actions concernent différents domaines comme le logement, l'emploi, l'éducation, ou encore la santé. Depuis la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, une politique de soutien à l'entrepreneuriat y est déployée.

appréhende sous un nouveau regard la production des inégalités et les modifications économiques et sociales qui s'opèrent dans les quartiers prioritaires.

1.2 – Décentrer pour mieux articuler le *care*, l'entrepreneuriat, et la politique de la ville

L'article s'appuie sur la définition du *care* proposée par la politologue féministe états-unienne Joan Tronto et par Berenice Fischer : « une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre “monde”, en sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie » (Tronto, 2008). Pour résumer, le *care* est envisagé comme un souci porté à la vie qui engage l'activité d'êtres humains dans des processus qui structurent leur quotidien et qui les relient les uns aux autres. A la fois disposition et pratique, le *care* est composé de plusieurs phases : « se soucier de » correspond au constat d'un besoin et à l'évaluation de la possibilité d'y apporter une réponse ; « se charger de » correspond à une prise de responsabilité vis-à-vis de ce besoin en agissant dans le processus de soin ; « accorder des soins » correspond au travail matériel et au contact établi entre le donneur et le receveur du soin ; « recevoir des soins » correspond à la réaction du receveur vis-à-vis de ce soin par rapport à la réalité de ses besoins (Tronto, 2009).

Si Joan Tronto considère que l'activité entrepreneuriale ne relève généralement pas d'une éthique du *care*, elle reconnaît l'existence d'activités mixtes aux finalités emboîtées. Bien que la relation n'aille pas de soi, l'enquête de terrain invite à interroger l'articulation de l'entrepreneuriat et du *care* en montrant que la création d'activité est peu motivée et pratiquée par la recherche du profit. Les représentations et les actes des individus rencontrés nuancent les valeurs de rationalité, d'autonomie, ou encore de croissance économique qui sont communément affiliées à l'entrepreneuriat. Au contraire, elles révèlent l'imbrication de celui-ci à l'émotion, à la sphère privée, et à la nécessité qui fondent aussi l'éthique du *care*. Dans ce cadre, l'article invite à décentrer le regard sur l'entrepreneuriat et sur la mise en oeuvre de l'égalité dans les politiques publiques territoriales en interrogeant l'éthique du *care* dans la création d'activité en quartier prioritaire. Il invite aussi à changer de regard sur ces territoires communément discrédités en valorisant en quoi ils sont porteurs d'activités sociales et économiques qui sont souvent minorées.

Un tel objet d'étude conduit à croiser des sujets de recherche encore très segmentés. De rares universitaires étudient l'entrepreneuriat en quartier prioritaire. Les chercheuses en sciences de gestion Amélie Notais et Julie Tixier ont suivi un dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat social de femmes vivant en quartier prioritaire (Notais, Tixier, 2018) ; l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a publié un travail de recherche sur les politiques publiques de soutien à l'entrepreneuriat à destination des jeunes vivant en quartier prioritaire (Trindade-Chadeau, 2019) ; les sociologues et économistes Madeleine Hersent et Pierrette-Rita Sombou ont analysé les effets de la création d'activité par des femmes migrantes vivant dans des quartiers populaires sur la cohésion socio-territoriale (Hersent, Soumbou, 2011). Ces travaux mis à part, la recherche en politique de la ville traite peu de l'entrepreneuriat et la recherche en entrepreneuriat traite peu des quartiers prioritaires. L'article s'inscrit plus largement en continuité des études critiques en entrepreneuriat qui entendent valoriser sa diversité en visibilisant des profils et des pratiques entrepreneuriales qui ne correspondent pas aux images communes (Gauthier, 2020).

Un ensemble de chercheuses développe une approche de l'entrepreneuriat par le genre, voire une perspective féministe, qui inclut le *care* sans en faire le coeur de leur objet d'étude (Marlow, Martinez, 2018 ; D'Andria, Gabarret, 2018 ; Calas, Smirchich, Bourne, 2009). Ces chercheuses montrent en quoi les activités entrepreneuriales sont genrées, et que les motivations des femmes à entreprendre sont souvent fondées à partir et pour entretenir des relations familiales et/ou amicales. L'article s'inspire aussi des réflexions en recherche urbaine qui analysent plus globalement la relation de production entre les inégalités et les politiques publiques territoriales.

1.3 – Des méthodes qualitatives pour une approche relationnelle et appliquée

Une enquête de terrain qualitative s'impose pour appréhender une éthique du *care* qui est par nature appliquée et relationnelle. Impensée en amont du terrain, cette éthique est ressortie implicitement dans la démarche d'accompagnement d'une partie des conseillers et dans la démarche de création d'activité d'une partie des entrepreneurs rencontrés. Les résultats proposés par la suite sont issus de matériaux obtenus entre 2018 et 2020 dans le cadre d'une thèse en aménagement et urbanisme. Celle-ci étudie plus largement des mises en oeuvre locales de la politique de soutien à l'entrepreneuriat en quartier prioritaire, en confrontant le discours public national d'un entrepreneuriat pour tous aux conceptions et aux pratiques des acteurs locaux. Elle s'appuie sur deux terrains, l'un composé d'une structure d'accompagnement qui agit dans l'intercommunalité de Plaine Commune en Seine-Saint-Denis, et l'autre composé d'un dispositif regroupant deux structures d'accompagnement et deux structures de financement qui agit dans les quartiers prioritaires de Nantes Métropole. Au total j'ai mené 113 entretiens, dont 63 avec des acteurs institutionnels de fonction et d'échelle d'action variables qui soutiennent cette politique², et 50 avec des entrepreneurs dont la grande majorité est suivie par les structures d'accompagnement étudiées. Par ailleurs, j'ai observé 43 événements de nature et d'initiateur divers en lien avec la création d'entreprise et les terrains d'enquête : des formations collectives dédiées aux entrepreneurs accompagnés et organisées par leurs conseillers, des soirées de mise en réseau, ou encore des conférences nationales sur l'entrepreneuriat. Enfin, j'ai examiné des documents produits par les différents acteurs rencontrés pour récolter des données factuelles et analyser leur mise en récit.

Trois résultats généraux structurent l'article. Dans leur accompagnement, les conseillers enquêtés développent une éthique du *care* qui est informulée. Il en va de même dans la démarche entrepreneuriale d'une partie des personnes suivies, à la fois receveuses et donneuses de soin. Bien que ces pratiques du *care* révèlent un rapport de sollicitude aux autres et au monde qui contaste de l'image commune de l'entrepreneuriat, elle restent d'ordre interindividuel et réduisent peu les inégalités.

- 2 -

Une éthique du *care* implicite chez des conseillers

Sans la formuler, des conseillers enquêtés développent une éthique du *care* dans leur

² Sur les 63 entretiens menés avec des acteurs institutionnels, 19 l'ont été avec les conseillers des structures d'accompagnement étudiées.

accompagnement. Tout en citant les objectifs nationaux d'insertion professionnelle, voire de développement économique, ils agissent surtout pour aider les personnes qu'ils suivent à s'épanouir dans leur vie.

2.1 – Le soin d'augmenter les compétences individuelles

La création effective d'activités économiques n'apparaît pas être la finalité des conseillers. Ces derniers s'opposent à un objectif quantifié de création d'entreprises car il n'assurerait pas la sécurité professionnelle et financière des personnes suivies, aux conditions de vie précaires. Ils axent davantage leur mission sur leur réorientation, dans une perspective plus proche du travail social. De fait, leurs bilans d'activité annuels insistent sur le nombre de « sorties positives » des entrepreneurs suivis plus que sur le nombre d'entreprises créées. Ces « sorties positives » se déclinent sous trois formes : le retour à l'emploi salarié, la création d'entreprise, le suivi d'une formation professionnalisante.

Pour favoriser leur insertion socio-professionnelle, les conseillers prennent soin d'augmenter les capacités d'action des individus en renforçant leurs compétences. Les structures s'appuient sur une approche de l'accompagnement fondée sur la notion de compétences, communément définie comme « la capacité qu'a un individu à combiner différentes ressources afin de mener à bien ses actions dans les situations rencontrées » (Glémain, Bioteau, 2015, p.84). Lors des entretiens individuels et des formations collectives, les conseillers apportent des connaissances techniques sur l'étude de marché, la communication, ou les modes de financement. Ils proposent aussi des contacts professionnels. Pendant ces temps d'échanges, ils jouent souvent un rôle maïeutique en adoptant une posture réflexive pour que l'entrepreneur prenne conscience par lui-même et qu'il s'autonomise dans la construction de son projet : « Souvent, on essaye de les amener, enfin, de les questionner, pour voir ce qu'ils répondent, et on essaye de jouer un peu le rôle de miroir. Qu'ils se rendent compte d'eux-mêmes » (conseiller, avril 2018). Connaissances techniques, réflexion stratégique, et mise en réseau visent indirectement à renforcer la confiance des individus pour les légitimer en tant qu'entrepreneurs et en tant que personnes, alors qu'une grande partie d'entre eux se sent illégitime. D'ailleurs, une structure a mis en place un atelier dédié à la confiance en soi. Organisé par le dispositif nantais, l'événement « Créa au féminin » qui s'est déroulé sur une journée et demi dans un quartier prioritaire en novembre 2019 illustre ces propos. Les ateliers collectifs intitulés « se poser les bonnes questions » et « trouver la bonne idée » apportaient des connaissances de base, tandis que l'atelier « se faire confiance pour entreprendre » encourageait la prise de parole sous forme d'exercices de théâtre. Une séance plénière de témoignages d'expériences professionnelles et personnelles s'est déroulée dans une atmosphère conviviale à la fin de l'événement. Devant l'auditoire, une participante y a imité la démarche de Beyoncé en revendiquant qu'il faut « oser et s'imposer », illustrant le caractère bienveillant du moment ciblé surtout sur la légitimité entrepreneuriale des femmes.

En reprenant les critères établis par des chercheurs en service social (Ninacs, 2008), il apparaît que les conseillers tentent d'augmenter le pouvoir d'agir des personnes qu'ils accompagnent en leur accordant des soins qui passent par le développement de leurs connaissances, de leur estime d'elles-mêmes, et par la reconnaissance de leur droit à la parole.

2.2 – Un accompagnement qui s'adapte aux besoins des entrepreneurs

Les conseillers se soucient des besoins de leurs publics et se chargent d'adapter leur accompagnement à leur situation, souvent marquée par une précarité économique et sociale. Ils adaptent le contenu de leurs formations en proposant des thèmes très présents dans l'entrepreneuriat en quartier prioritaire, en plus des thèmes généralistes. Par exemple, ils dédient des temps d'explication aux règles juridiques des secteurs cosmétiques et culinaires, car ces deux types d'activité sont importants dans les terrains d'étude.

Les conseillers adaptent aussi le format de leur accompagnement. Peu acculturées au langage du monde de l'entreprise, les personnes d'origine étrangère et/ou peu diplômées éprouvent des difficultés à suivre une formation théorique. Elles ont besoin d'opérationnalité, de tester concrètement leur activité pour en comprendre les logiques. Les conseillers proposent des exercices pratiques où les entrepreneurs appliquent directement les informations qu'ils ont acquises sur leur projet. Le besoin d'agir vite découle aussi de leur urgence économique à se rémunérer. Les conseillers adaptent la temporalité de leur formation en quartier prioritaire. L'accompagnement s'inscrit dans « un parcours assez sinueux » (chargé de mission de Nantes Métropole qui gère le dispositif, mars 2019), marqué par des arrêts temporaires fréquents du fait de situations financières et/ou familiales instables. Les structures s'ajustent en proposant une période d'accompagnement plus longue que celle décrétée communément. Si la période de l'accompagnement est étendue, la durée des formations collectives et des rendez-vous individuels est réduite. Les conseillers privilégient des moments courts mais resserrés dans le temps pour garder les entrepreneurs mobilisés. Par exemple, une conseillère mène des rendez-vous individuels bimensuels de 45 minutes à une heure avec les personnes implantées en quartier prioritaire, au lieu de rendez-vous mensuels habituels qui durent plutôt une heure trente.

Enfin, certaines formations s'adressent spécifiquement à des profils d'entrepreneurs. Dans un contexte de politique nationale de soutien à l'entrepreneuriat féminin, les structures proposent des événements dédiés aux femmes. C'est le cas du dispositif nantais avec « Créa au féminin », mais aussi de la structure à Plaine Commune avec des soirées de mise en réseau d'entrepreneuses qui ont été initiées en novembre 2018. Cette offre répond aux résultats de travaux en sciences de gestion qui démontrent l'inadéquation de l'accompagnement généraliste aux besoins des femmes, qui ont davantage besoin de renforcer leurs compétences comportementales et sont friandes de moments collectifs (Santoni, 2018 ; Lebègue, 2015).

2.3 – Eviter la stigmatisation

Tout en s'adaptant aux situations particulières des entrepreneurs qu'ils accompagnent, les conseillers prennent soin de ne pas les différencier des entrepreneurs implantés en dehors des quartiers prioritaires pour éviter de reproduire la violence symbolique de la stigmatisation spatiale. Ils s'opposent à l'idée qu'il existerait un accompagnement à l'entrepreneuriat spécifiques aux quartiers prioritaires. Selon eux, les personnes qu'ils y suivent sont similaires aux entrepreneurs d'autres territoires en termes d'activité, de motivation, et de besoins bien que ce trio d'éléments soit davantage influencés par la précarité. Par ailleurs, les entrepreneurs vivant en quartier prioritaire ne partagent pas forcément l'identité territoriale des quartiers qui leur est assignée.

Dans ce cadre, les structures essayent de limiter la différenciation territoriale dans leurs actions. La

structure située à Plaine Commune s'adresse à l'ensemble de la population de l'intercommunalité plutôt qu'aux seuls habitants des quartiers prioritaires. Dans le dispositif nantais, les conseillers mêlent les entrepreneurs implantés en quartier prioritaire aux entrepreneurs implantés en dehors en les invitant à des formations collectives communes et en rendant les événements du dispositif accessible à tous. Par exemple, les participantes de la journée « Créa au féminin » viennent des quartiers prioritaires et d'ailleurs. Les conseillers du dispositif nantais suppriment aussi toute référence aux quartiers de leurs supports de communication. Leurs nouveaux flyers ne comportent plus d'images de grands ensembles en arrière-plan ; la conseillère coordinatrice du dispositif a refusé que le mot « quartier » soit inscrit sur les panneaux publicitaires des arrêts de bus. Selon elle, il s'agit d'accompagner « comme une personne qui ne résiderait pas en QPV. [...] C'est de mettre la personne en confiance et de ne pas stéréotyper ou stigmatiser le public quartier » (mai 2018).

S'ils partagent l'enjeu de ne pas assigner les entrepreneurs à une identité territoriale, les conseillers s'opposent sur l'utilité d'ancrer localement leurs actions en quartier prioritaire. Pour certains, il est nécessaire de renforcer la proximité spatiale et sociale avec les entrepreneurs potentiels qui vivent en quartier prioritaire en quittant leurs bureaux et en les sensibilisant directement dans leur lieu de vie. Des conseillers du dispositif nantais discutent avec des habitants et distribuent des flyers pendant des marchés et des événements culturels ou sportifs locaux. Il s'agit de rencontrer d'éventuels entrepreneurs dans leur quartier pour leur permettre d'en sortir en leur proposant un accompagnement et des contacts qui dépassent ce cadre spatial. Du côté de Plaine Commune, la structure ne mène pas d'actions directement dans les quartiers prioritaires, mais ses financeurs l'y enjoignent de plus en plus.

Sans le formuler, des conseillers à la création et au développement d'activités se soucient des entrepreneurs. Ils leur accordent des soins en se chargeant d'adapter leur accompagnement. Cette pratique du *care* se retrouve aussi chez des entrepreneurs.

- 3 -

Une éthique du *care* implicite chez des entrepreneurs

Receveuses de soins, des personnes accompagnées sont aussi donneuses de soins à travers leur activité entrepreneuriale. Si elles y cherchent un moyen de subsistance, elles y voient également une façon d'imbriquer leur activité professionnelle à leur projet de vie porté par des valeurs implicites de *care*.

3.1 – Une attention envers les personnes minorées

Des entrepreneurs se soucient des inégalités qui touchent les personnes minorées dont ils partagent les expériences variées de discrimination³. Une grande partie des personnes accompagnées sont

3 L'expérience minoritaire est une expression employée pour caractériser une expérience commune fondée sur une

socialement infériorisées du fait de leur genre féminin, de leur origine étrangère, et/ou de leur manque de diplôme. Ces profils, qui se combinent parfois, font l'objet de discriminations sur le marché de l'emploi et dans le secteur bancaire, ce qui réduit leur accès aux réseaux et aux opportunités économiques (Karimi, 2020 ; Du Parquet, Petit, 2019 ; Beauchemin, Hamel, Simon, 2015). Dans les structures étudiées, la majorité des entrepreneurs suivis sont des femmes. Dans le dispositif nantais en 2018, plus de 50 % d'entre eux ont un niveau infra-baccalauréat. Ce taux atteint 40 % dans la structure francilienne. Parmi les 27 entrepreneurs enquêtés⁴, 11 sont de nationalité étrangère, 7 sont français avec des parents étrangers, 3 sont français et ont quitté les Antilles pour venir vivre en métropole.

Habitué à ce que les produits et les services existants ne correspondent pas à leurs attentes et/ou les discriminent, ces entrepreneurs fondent leur projet d'entreprise sur leurs besoins non pourvus en mettant à profit les informations issues de leur dévalorisation sociale. C'est le cas de personnes d'origine étrangère, dont 13 vendent des produits dits ethniques⁵. Ces entrepreneurs s'appuient sur des manques qu'ils ont eux-mêmes ressentis pour identifier un marché et créer une activité en lien avec leurs pratiques de consommation et/ou avec leur communauté d'origine. Plusieurs entrepreneurs proposent des produits cosmétiques pour personnes de couleur en s'inspirant de leur propre difficulté à trouver ce qui leur convient dans les magasins de grande surface. De façon analogue, des femmes créent des activités de soin aux autres en mobilisant leur capital émotionnel généré comme une ressource entrepreneuriale. Leur objectif est d'améliorer la vie quotidienne des personnes à travers leur entreprise. Des entrepreneuses enquêtées proposent des ateliers de soutien scolaire alternatif, des chorales, des conseils en bien-être, des massages, ou encore gèrent des plateformes de collaboration entre entrepreneurs qui ressentent le besoin d'échanger.

Parfois, ces projets entrepreneuriaux sont le résultat de la transformation d'une activité bénévole en activité professionnelle. La prestataire de chorales et l'une des gérantes d'un réseau social pour entrepreneurs ont mobilisé le savoir-faire qu'elles ont développé dans leurs associations de chant et de mise en réseau. Pour la seconde, son bénévolat reposait sur « un besoin d'aider, un besoin d'aider les entrepreneurs » (décembre 2018) après avoir vécu la faillite de l'entreprise familiale et les multiples échecs de ses amis entrepreneurs. Ses motivations entrepreneuriales sont imbriquées à des motivations extra-économiques fondées sur l'entraide, des valeurs de soutien et de partage. D'ailleurs, certaines entrepreneuses accompagnent de manière informelle d'autres entrepreneurs rencontrés dans leur structure d'accompagnement en leur apportant des conseils, des contacts, et/ou simplement une oreille attentive. Portées par une logique de solidarité, quelques-unes acceptent de devenir officiellement leur mentors et/ou de témoigner lors d'événements formels.

3.2 – Prendre soin d'autrui et de la banlieue

Certains projets d'entreprise visent implicitement à lutter contre des discriminations en prenant en

infériorisation liée à une stigmatisation. D'abord utilisée au sujet des groupes racisés, elle concerne aujourd'hui l'ensemble des groupes qui font l'objet de discriminations. Une personne ou un groupe minoré reçoit un traitement différent car on lui impute des capacités moindres du fait de son stigmate. Ce traitement inégal réduit ses opportunités.

4 Il n'existe pas d'informations sur la nationalité à l'échelle des structures d'accompagnement car le sujet est tabou dans le contexte universaliste français.

5 L'adjectif « ethnique » fait référence à l'expression d'« entrepreneuriat ethnique » qui a été conceptualisée par des sociologues anglophones dans les années 1960 (Waldinger et *al.*, 1990).

charge l'amélioration de la vie quotidienne des personnes minorées desquelles les entrepreneurs se sentent proches. Ces derniers décident parfois de cibler un public dévalorisé en tant que client. Comme évoqué précédemment, ils adressent par exemple des produits cosmétiques à une clientèle de couleur pour laquelle les produits capillaires et corporels généralement vendus ne sont pas adaptés car ils sont élaborés à partir des besoins des personnes blanches. Un entrepreneur rencontré a aussi créé une plateforme numérique de recrutement pour aider les profils atypiques qui sont discriminés sur le marché de l'emploi à trouver du travail. Ayant lui-même suivi un parcours professionnel précaire et sinueux, il souhaite « apporter sa pierre à l'édifice » en facilitant le parcours des individus qui partagent son faible capital scolaire : « moi-même j'ai un parcours atypique et comme je vous disais, pour moi, c'est plus qu'une activité. C'est vraiment une mission. Une mission de vie. C'est un truc qui me tient vraiment à coeur. Je vais voir jusqu'où ça va. Mais le but en effet, c'est d'aider les personnes comme je vous le disais, qu'on ne regarde pas forcément, à trouver chaussure à leur pied » (octobre 2018). Sa création d'entreprise est couplée à une forme d'engagement visant à prendre soin de ceux qui sont dévalorisés par l'importance accordée aux diplômes dans le système français.

Il s'agit de prendre soin des personnes discriminées, mais aussi des territoires discriminés. A travers la vente de produits ethniques, certains entrepreneurs cherchent à valoriser des éléments géographiques et culturels qu'ils affectionnent mais qui sont communément dépréciés. Une traiteuse qui en « avai[t] marre de toujours voir un gros mafé⁶ mal dressé, en avai[t] marre de voir que, les gens, dès qu'on parle à un Français : “Africain, c'est trop gras, trop copieux” » (février 2019) a ainsi décidé de proposer des plats africains sub-sahariens haut-de-gamme et a nommé son entreprise « Afrogourmet ». D'autres entrepreneurs espèrent quant à eux que leur réussite entrepreneuriale aura des retombées positives sur l'image du territoire auquel ils appartiennent. En développant son activité, la créatrice séquano-dyonisienne d'un incubateur de projets dédiés aux cosmétiques situé à Bondy⁷ entend casser les clichés et montrer qu'« il y a pleins de gens dans le 93 qui ont de l'ambition, sont intéressants, ont des choses et une richesse à apporter aussi. Il ne mérite pas son image » (juillet 2019). Ayant du se battre contre les préjugés de ses professeurs pour accéder au système universitaire, elle envisage de raconter son parcours entrepreneurial à des lycéens pour « qu'ils voient que quelqu'un du 93 aussi a pu créer des projets impactants, dynamisants » et « qu'on peut aller jusqu'à un master en étant sorti du fin fond du 93 ».

L'entrepreneuriat constitue enfin un moyen de prendre soin des membres de sa famille. Alors que les horaires du travail salarié sont souvent imposées par une hiérarchie, la création d'activité laisse l'entrepreneur libre de son emploi du temps. Cette liberté lui permet de concilier ses tâches professionnelles à ses tâches domestiques, notamment au soin accordé aux enfants. La recherche d'une telle conciliation motive surtout des mères à devenir entrepreneuses. Parmi les 27 entrepreneurs enquêtés, 16 sont mères, et 13 d'entre elles citent spontanément l'adaptation de leur sphère professionnelle à leur sphère familiale comme l'une de leurs principales motivations. En gérant leur temps de travail, elles comptent passer plus de temps à s'occuper de leurs enfants.

3.3 – Des entrepreneurs receveurs de soins

Pour parvenir à développer leurs projets qui visent parfois à apporter du soin aux autres, les

6 Plat originaire d'Afrique occidentale à base de sauce d'arachides.

7 Commune de Seine-Saint-Denis.

personnes rencontrées reçoivent un accompagnement entrepreneurial qui leur procure les soins qu'elles attendent. Elles reconnaissent que l'accompagnement fourni répond globalement à leurs besoins, notamment en termes de compétences. Une cuisinière de beignets sénégalais qui vendait sa production de façon informelle lors des « fêtes de [s]a communauté », c'est-à-dire les baptêmes et les mariages des personnes de culture africaine, a par exemple décidé d'être suivie par un conseiller pour légaliser et faire reconnaître publiquement son activité. Mobilisant un savoir-faire domestique sans diplôme de restauration, elle méconnaît les cadres juridiques de l'entrepreneuriat culinaire. Sa conseillère l'informe sur les règles d'hygiène, l'étiquetage alimentaire en laboratoire, l'obligation d'un stage préalable à l'installation : « Il y a pleins de choses que les conseillères savent, que nous, on ne sait pas, quoi. Tout ce qu'il y a à faire » (mars 2019).

En plus des compétences techniques, les individus cherchent à être rassurés dans leur démarche entrepreneuriale. Lors des rendez-vous en tête-à-tête, ils apprécient le soutien psychologique apporté par leur conseiller qu'ils qualifient parfois de « mentor » ou de « coach ». Les formations collectives leur permettent également « d'endosser une armure » (entrepreneuse, mars 2019) en confrontant leur projet à ceux des autres entrepreneurs présents. Ces moments participent à la reconnaissance de leur statut d'entrepreneur qu'ils ont parfois du mal à affirmer du fait de caractéristiques individuelles minorées en entrepreneuriat.

Sans l'explicitier, des entrepreneurs développent une activité personnelle fondée sur le soin à autrui grâce aux soins que leurs conseillers leur apportent. Pour autant, ces pratiques du *care* n'aboutissent pas à une politique du *care*.

- 4 -

Une politique du *care* limitée

Bien que certaines démarches et accompagnements à l'entrepreneuriat tentent de réduire les inégalités qui affectent les personnes minorées, leurs résultats sont nuancés. Cette éthique informulée du *care* ne relève pas de la théorie politique du *care* promue par Joan Tronto, car elle se limite à des dimensions interindividuelles sans fonder un projet collectif qui transforme les valeurs et les rapports de pouvoir de la société existante.

4.1 – Des soins hétérogènes dans l'accompagnement

L'accompagnement aide les entrepreneurs à s'épanouir dans leurs projets professionnel et personnel à des degrés variables. D'abord, tous les conseillers n'ont pas la même aisance à s'adapter aux besoins des personnes vivant en quartier prioritaire. Leur ajustement dépend de leur proximité sociale à ces profils, qui est liée à leur trajectoire familiale, scolaire et professionnelle. Les conseillers enquêtés viennent de mondes professionnels, sociaux, et géographiques différents. Fraichement arrivée dans la ville où elle agit, sans expérience antérieure en quartier prioritaire,

formée à l'économie sociale, une conseillère a par exemple déclaré ne pas être « la plus pertinente pour savoir comment toucher le public » en situation de précarité (mars 2019). Lors des rendez-vous individuels, elle utilise le vocabulaire qu'elle a appris pendant sa formation universitaire alors qu'il est incompris par les individus qu'elle reçoit.

Ensuite, la primauté accordée à une approche sociale par rapport à une approche économique de l'accompagnement à la création d'activité est perçue comme une forme de dévalorisation par des entrepreneurs dont le projet est en plein développement. Les compétences et le carnet d'adresses qui leur sont proposés ne correspondent pas à leurs besoins pour faire croître leur entreprise. Parmi les 27 entrepreneurs enquêtés, 10 critiquent l'utilité du réseau institutionnel de leurs structures d'accompagnement car il ne permet pas d'intégrer des réseaux d'affaires d'envergure. Ils critiquent aussi le manque d'apports en compétences managériales qui renforcent les capacités de communication et de direction. En cherchant surtout à sécuriser la situation financière de l'entrepreneur accompagné pour éviter de le précariser davantage, le conseiller réduit sa prise de risque et l'ambition de son projet. Pour plusieurs acteurs qui privilégient l'approche économique, l'angle social de l'accompagnement à l'entrepreneuriat en quartier prioritaire représente une forme de stigmatisation socio-territoriale. Il illustrerait l'incapacité des conseillers à considérer les entrepreneurs des quartiers prioritaires de la même manière que les entrepreneurs d'autres territoires car ils s'attarderaient sur leurs difficultés sociales plus que sur leur potentiel économique. Conscients de leurs limites d'accompagnement, les conseillers tentent d'y parer en jouant le rôle de passerelle : ils dirigent les entrepreneurs en développement vers des structures soutenant davantage la croissance économique.

En ciblant leur accompagnement sur les projets modestes, les conseillers enquêtés se soucient d'abord des personnes minorées les moins outillées pour entreprendre. Toutefois, ils privilégient les besoins de certains de ces publics précaires, et ils laissent de côté les besoins d'autres. Un ensemble de dispositifs est mis en oeuvre pour aider les femmes à créer leur entreprise. A l'inverse, les enjeux de transnationalisation des activités et de discrimination raciale ne sont pas abordés pendant les formations, ce qui freine la progression entrepreneuriale des personnes d'origine étrangère.

4.2 – Une éthique du *care* inscrite dans des rapports sociaux inégaux

Les pratiques de *care* des conseillers et des entrepreneurs perpétuent finalement les rapports de domination qui structurent la société. En voulant améliorer l'existence économique et sociale des individus, les conseillers les conforment aux attentes des acteurs économiques institutionnels pour qu'ils intègrent le marché. Il s'agit de revendiquer l'égalité des droits dans la société capitaliste. Les conseillers reproduisent la dépréciation économique et sociale des pratiques de *care* qui ne sont pas monétarisées au profit de pratiques lucratives. Evoqué précédemment, le passage du bénévolat à la création d'entreprise de la gérante d'un réseau social d'entrepreneurs illustre ce constat. Alors qu'elle gérait gratuitement une page *Facebook* et un site internet depuis 2011 et 2015, son conseiller l'a incitée à les transformer en activité rémunératrice. Lors d'un entretien, elle hésite toujours à intégrer de la publicité sur son site.

Par ailleurs, l'accompagnement à l'entrepreneuriat proposé repose sur des formats individuels plus que collectifs. Malgré l'organisation d'événements communs, il se compose majoritairement

d'entretiens physiques et téléphoniques entre un conseiller et un entrepreneur. L'absence d'espace physique collectif dans les structures d'accompagnement étudiées réduit aussi les interactions entre les entrepreneurs. Alors que tous les entrepreneurs enquêtés suivent un accompagnement individuel, seule la moitié d'entre eux participe à des formes d'accompagnement collectif par manque de temps, d'envie, et/ou de méconnaissance de leur existence. Ce format d'accompagnement perpétue la dimension individualiste de l'entrepreneuriat, au détriment de formes entrepreneuriales collectives.

Les démarches entrepreneuriales des individus enquêtés reproduisent également les rapports de domination existants, notamment de genre, qui influencent leur accès au monde économique formel. En permettant aux mères de concilier leurs valeurs et leur vie personnelle à leur activité professionnelle, l'entrepreneuriat contribue à perpétuer la charge de leur travail domestique. Ce travail domestique est mené au détriment du développement de leur entreprise, qui est souvent de petite ampleur et peu rémunératrice. Par exemple, la fonction de mère de la gérante de l'incubateur de projets dédiés aux cosmétiques contraint sa fonction d'entrepreneuse. A travers son activité, elle souhaite procurer à ses filles un modèle de femme autonome. Pour autant, leur garde l'empêche de faire croître son projet. Les soins accordés à ses enfants, dont la responsabilité est inégalement partagée avec son conjoint, réduit son temps de concentration, sa mobilité spatiale, et son bien-être. La démarche entrepreneuriale permet donc aux entrepreneuses de s'adapter et de s'approprier leur maternité à l'intérieur des structures sociales genrées inégalitaires. Elle reproduit la division sexuelle des tâches domestiques en chargeant les entrepreneuses de trouver par elles-mêmes un équilibre entre leur fonction de mère et leur fonction de travailleuse.

4.3 – Une hiérarchie entrepreneuriale qui perdure

Les soins accordés par les conseillers s'adressent d'abord aux entrepreneurs en capacité de comprendre et de répondre aux attentes des acteurs institutionnels. Même si leurs actions s'ajustent aux publics précaires qu'ils accueillent, les ressources qu'elles procurent sont surtout mobilisées par les entrepreneurs les plus diplômés qui possèdent déjà un capital scolaire et/ou social. Les profils entrepreneuriaux les plus minorés et modestes ont davantage de difficultés à s'approprier les connaissances et le carnet d'adresses qui leur sont proposés. Les pratiques de soin des conseillers ont donc des effets différents dans l'accès au monde économique formel en fonction des capacités d'action préalables des individus receveurs. Elles creusent finalement l'écart entre une élite d'entrepreneurs implantés en quartier prioritaire et les entrepreneurs plus précaires.

En s'appuyant sur des pratiques de *care* sans contester le modèle économique productif, la démarche entrepreneuriale tend aussi à rendre viables les projets qui se conforment à l'objectif de rentabilité par rapport aux projets qui reposent sur l'amélioration des conditions d'existence de vie. En ne répondant pas à une finalité lucrative, ces derniers constituent une forme de travail entrepreneurial gratuit qui précarisent financièrement les entrepreneurs qui les portent. Or, ces entrepreneurs sont souvent dans une situation économique déjà fragile. Par exemple, une gérante d'un espace de coworking à domicile éprouve des difficultés à fixer le prix des places qu'elle loue car elle veut aider les entrepreneuses qu'elle héberge. Partageant leurs aspirations et vivant dans le même tissu de voisinage, elle entretient avec elles des relations amicales davantage que professionnelles. « Mécène de mes coworkeuses » (mai 2019), elle choisit de baisser ses tarifs pour réduire leurs charges et favoriser le développement de leur activité, ce qui nuit à la rentabilité de son propre projet. Déclarant que « l'ambition, ce n'est pas que ça génère de l'argent », la gérante travaille

bénévolement sans toucher de rémunération, en comptant sur le soutien financier de son époux. En fondant sa démarche entrepreneuriale sur une éthique du *care*, elle met à mal son indépendance financière.

- 5 -

Conclusion

En proposant un angle interdisciplinaire encore inhabituel qui croise la littérature de sciences de gestion et la géographie des inégalités, l'article valorise les expériences entrepreneuriales de personnes qui sont communément invisibilisées dans les discours publics. En donnant à voir ces entrepreneurs et ces territoires minorés sous l'angle du *care*, il alimente les réflexions sur les conceptions de l'égalité et de la création d'activité dans les politiques publiques territoriales. L'enquête de terrain a montré que la démarche et l'accompagnement entrepreneuriaux en quartier prioritaire répondent à une éthique informulée du *care* qui permet de dépasser l'approche traditionnelle de l'action publique qui lutte contre les inégalités par la distribution spatiale en valorisant des liens d'interdépendance et de sollicitude entre les personnes. Toutefois, ces pratiques du *care* restent de l'ordre interindividuel et ne débouchent pas sur un projet collectif et/ou politique.

Pour y parvenir, il s'agirait de faire reconnaître l'existence d'une éthique du *care* en entrepreneuriat, alors qu'elle y est aujourd'hui implicitement formulée et vécue. Cette reconnaissance participerait à déconstruire les frontières entre le travail productif et le travail reproductif, à rappeler l'intrication des domaines économique et social, et à valoriser les émotions au détriment de la valeur économiciste de la croissance. Ces réflexions critiques sont déjà portées par différentes chercheuses féministes, que ce soit en sciences de gestion critique, en sociologie du travail, ou en géographie économique. Dans ce cadre, je rejoins les travaux des géographes Julie Graham et Katherine Gibson qui formulent l'expression de *diverse economies* en se positionnant dans une épistémologie performative (Gibson-Graham, 2006). Les deux chercheuses revendiquent le décentrement du savoir des catégories usuelles de la géographie économique, comme le profit, vers la légitimation d'expériences économiques qui structurent la vie quotidienne mais qui sont invisibilisées. Selon elles, le chercheur doit performer de nouveaux mondes économiques en étudiant les conceptions et les pratiques économiques minorées pour les faire exister socialement et politiquement. De tels travaux participeraient à redessiner l'élaboration des politiques publiques territoriales en apportant un regard moins dévalorisant sur les territoires comme les quartiers prioritaires car ils montreraient en quoi ceux-ci sont porteurs de liens économiques et sociaux pluriels d'entraide.

Références bibliographiques

D'Andria A, Gabarret I (2016) Femmes et entrepreneurs : trente ans de recherches en motivation entrepreneuriale féminine. *Revue de l'Entrepreneuriat* : 87-107.

Beauchemin C, Hamel C, Simon P (dir.) (2015) *Trajectoires et origines, Enquête sur la diversité des populations en France*. INED éditions, Paris.

- Calas M, Smircich L, Bourne K (2009) Extending the boundaries : reframing « entrepreneurship as social change » through feminist perspectives. *Academy of Management Review* 34 : 552-569.
- Collignon B, Hancock C (2021) Ethique de la recherche et responsabilité des chercheur.e.s In : Hancock C (dir.) *Géographies anglophones. Nouveaux défis*. Presses universitaires de Paris Nanterre : 31-42.
- Du Parquet L, Petit P (2019) Discrimination à l'embauche : retour sur deux décennies de testings en France. *Revue française d'économie* : 91-132.
- Gauthier O (2020) Valeur(s), entrepreneuriat et diversité de l'entreprendre. *Revue de l'Entrepreneuriat* 19 : 117-132.
- Gibson-Graham J K (2006) *The End of Capitalism (as we knew it) : a feminist critique of political economy*. Minnesota Press.
- Glémain P, Bioteau E (dir.) (2015) *Entreprises solidaires, l'économie sociale et solidaire en question(s)*. Presses Universitaires de Rennes.
- Hersent M, Soumbou P-R (2011) Initiatives de femmes en migration dans l'économie solidaire. In : Guérin I, Hersent M, Fraisse L (dir.) *Femmes, économie et développement*. ERES, Toulouse : 205-220.
- Karimi H (2020) Des musulmanes entrepreneuses en réseau en France. Faire face aux discriminations multiples. *Travail, genre et sociétés* 44 : 107-123.
- Lebègue T (2015) L'accompagnement institutionnel des femmes entrepreneuses, quel modèle d'accompagnement pour les femmes créatrices de très petites entreprises. *Revue de l'Entrepreneuriat* 14 : 109-130.
- Marlow S, Martinez D (2018) Annual review article : Is it time to rethink the gender agenda in entrepreneurship research ? *International Small Business Journal* : 3-22.
- Ninacs W (2008) *Empowerment et intervention*. Presses de l'Université de Laval, Québec.
- Notais A, Tixier J (2018) Entrepreneuriat et innovation au coeur d'un territoire : le cas des femmes entrepreneuses sociales des quartiers. *Innovations* 57 : 11-37.
- Santoni J (2018) Quels processus pour répondre aux besoins spécifiques des entrepreneuses ? *Entreprendre et Innover* 36 : 29-40.
- Trindade-Chadeau A (2019) *L'incitation à l'entrepreneuriat des jeunes dans des quartiers de la politique de la ville (QPV) : étude exploratoire*. INJEP, Paris.
- Tronto J (2008) Du care. *Revue du MAUSS* 32 : 243-265.
- Tronto J (2009) *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. La Découverte, Paris.
- Waldinger R, Aldrich H, Ward R (1990) *Ethnic Entrepreneurs: Immigrant Business in Industrial Societies*. Sage, Thousand Oaks.